

Bonjour,

Grâce à l'augmentation de capital d'Energie 2030 Agence S.A. du 22 août 2011, nous avons pu financer l'éolienne de Seneffe (3.100.000,- €).

Ce projet complexe de la première éolienne industrielle wallonne, financée par le système « tiers-investisseur » vient d'être juridiquement finalisé et ceci parfaitement en notre faveur.

Aussi s'agit-il d'intégrer raisonnablement dans notre capital la prime à l'investissement de 830.634,- € du Service Public de Wallonie (SPW) dont la liquidation d'une première tranche nous est parvenue.

Les préparations à la suivante augmentation de capital (à plus de 4.000.000,- €) a débuté en septembre 2011.

Nos projets futurs :

- Une fois le but 2011 atteint (x4 de notre capital), nous continuerons nos actions pour arriver finalement au x20 de notre capital (plus de 20 millions d'euros).
- La centrale BIOGAZ du Haut Geer (9.000.000,- €) reste maintenant à financer. Celle-ci permettra à Energie 2030 Agence S.A. de prendre « la licence gaz » et de vendre du « biogaz » en Belgique provenant de source 100% renouvelable, car la demande est présente.
- Le projet de racheter aux actionnaires d'ENERGIE 2030 Agence S.A. leurs CERTIFICATS VERTS wallons est en cours. Le rachat de ceux-ci est prévu à 90 €/CV (représentant l'amende hors TVA moins 10%) si notre actionnaire trouve avec notre aide et dans son entourage les clients « achat électricité verte » nécessaires à l'écoulement ou à la valorisation de ses CV.
- L'expansion de notre nouvelle division « vente électricité verte » qui vient une nouvelle fois d'obtenir la première place chez Greenpeace comme seule alternative réellement verte en Wallonie www.youvegottthepower.be
- Nous sommes sur le point d'introduire une demande de « licence pour la fourniture électricité » à Bruxelles et à étendre notre rayon d'action en Allemagne où les négociations pour une collaboration ont déjà abouti.
- Pour la France, nous sommes en négociation avec des partenaires potentiels.
- La construction de jusqu'à 11 EOLIENNES dans différentes zones industrielles wallonnes est en phase d'introduction des demandes de permis.
- Le système tiers-investisseur de nos CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES jusqu'à 5 kWc voire même 10 kWc continue à s'étendre ; nous prévoyons l'installation de centrales photovoltaïques jusqu'à 250 kWc pour le secteur industriel, financées à raison de 20% par ENERGIE 2030 Agence S.A. et à 80% par les banques.
- Dernière nouvelle... : Une collaboration très étroite avec toutes les coopératives de production d'électricité renouvelable en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre est sur le point d'être signée.

Si un passage en bourse devait se faire, il est de plus en plus probable qu'il se réalise en Allemagne. Effectivement, les fonds y sont plus accessibles et bien plus élevés (jusque 150.000.000,- €) qu'à labourse de Bruxelles.

Nous vous présentons nos salutations les plus respectueuses.

électricité 100% propre



 0 9030 2030